

CAP fourrure

Certificat d'aptitude professionnelle

Niveau V (CAP, BEP)

Niveau européen 3 : Savoirs couvrant des faits,
principes, concepts généraux

[Code Certif Info N°52745]



Descriptif, Objectif et Programme

Descriptif

La fourrure fait un retour remarqué dans les défilés de mode et dans les vitrines des magasins de prêt à porter. Le titulaire du CAP Fourrure réalise des accessoires et des vêtements le plus souvent créés à l'unité.

Objectif

Ce professionnel réalise et transforme des vêtements et accessoires de peau de tous types (ville, sport, soir, cérémonie). Il déplie les bandes de peau, vérifie et corrige les élévations de poils et matérialise les coutures du patron sur planche. Il mouille, cloue, sèche et décloue les bandes assemblées, il égalise et lisse les éléments du vêtement. Il prépare et met en forme les peaux par ouverture, dressage, traçage, clouage et égalisage. Il les coupe par jonction, allonge ou galonnage. Il monte le vêtement par coupe des doublures et percalines et par entoilage. Il le prépare à l'essayage. Il sait assortir les peaux en dégradés homogènes et réaliser des assemblages simples et soutenus.

Il veille à la qualité de son travail et assure une maintenance de premier niveau sur les machines.

Programme

Enseignements techniques et professionnels :

- définition du modèle : réalisation des toiles, des patrons ou des éléments de patrons ;
- connaissance des matières d'oeuvre : origine et dénomination des pelleteries et peaux, des fils, étoffes et passementeries, etc. ;
- connaissance et utilisation des matériels : machines à coudre, matériel de coupe, de traçage, de repassage, de repassage, de battage, etc. ;
- procédés de préparation et de fabrication : préparation et mise en forme des peaux, assemblage des bandes, montage, finition, essayage ;
- gestion des réalisations, communication : notion de coût de production, contrôle de qualité,

connaissance de l'entreprise ;

- arts appliqués : histoire du costume et des accessoires, dessin, dessin appliqué.

Période de formation en milieu professionnel : 12 semaines pour les élèves en formation initiale, réparties sur les deux ans. Pour les formations en 1 an, 8 semaines minimum.

Modules

Unité facultative / Epreuve facultative (Ufac) - Mobilité

Unité générale (UG) - 01. Français et histoire-géographie

Unité générale (UG) - 02. Mathématiques-sciences

Unité générale (UG) - 03. Éducation physique et sportive

Unité professionnelle (UP) - 01. Préparation du travail et technologie

Unité professionnelle (UP) - 02. Réalisation d'un produit

Poursuite et débouchés

Poursuite d'études

Le CAP est conçu pour permettre une insertion directe dans la vie active.

Cependant, pour compléter sa formation, il est possible de préparer :

- un autre CAP dans le champ d'application fourrure;
- une MC essayage-retouche-vente ;
- une FCIL.

Avec de très bons résultats scolaires, il est possible d'accéder à un niveau de qualification plus élevé en préparant un bac pro Métiers du cuir ou Métiers de la mode.

Les personnes souhaitant s'installer à leur compte peuvent envisager le BM Fourreur.

Débouchés

Les objectifs :

A partir d'un modèle, le fourreur réalise un patron. Il choisit ses peaux en harmonisant les nuances de couleurs et la hauteur des poils. Il prépare et met en forme les peaux suivant différentes techniques, comme l'allonge qui permet d'agrandir les peaux. Il sait calculer la quantité de peau nécessaire .

Une fois les peaux assemblées, il trace le patron sur leur envers et procède au découpage des différentes pièces composant le vêtement ou l'accessoire. L'assemblage, qui demande une minutie extrême, se fait ensuite à la machine, avec une surjeteuse fourrure ou la main, technique qui est encore très utilisée. L'assemblage est employé pour piquer le padou (renfort situé au bord de la peau), la ouatine (qui isole du froid) et la doublure. Vient ensuite la finition : doublage, pose des agrafes, des ganses.

Le titulaire du CAP Fourrure doit savoir faire preuve de créativité et d'adaptation aux nouvelles technologies et aux nouvelles matières à travailler.

Les débouchés :

Les titulaires du CAP Fourrure s'insèrent le plus souvent au sein de petites entreprises artisanales de type familial, composées de deux ou trois personnes, et pour moitié concentrée en Ile de France.

Compte tenu de la noblesse des matières utilisées et de leur prix, les tâches confiées au débutant vont s'enrichir progressivement au fil de l'expérience acquise.

Confrontées au mouvement de délocalisation qui affecte le secteur textile-cuir-habillement, le nombre d'entreprises diminue régulièrement. Il reste cependant en France une demande pour la transformation et la réparation d'une part, la fabrication de belles pièces, sur-mesure, d'autre part. Dans le même temps, des entreprises pourraient fermer, faute de repreneurs, car la moyenne d'âge des salariés et des chefs d'entreprise du secteur de la fourrure augmente.

Pour accéder plus facilement à des fonctions d'encadrement, les élèves sont incités à poursuivre leurs études.

Autres informations

RNCP

Inscrit de droit Fiche n° 584

<https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rncp/584>

Certificateur

Ministère de l'éducation nationale

Valideur

Ministère de l'éducation nationale

Pour en savoir plus

<https://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/B019.html>

Ce titre remplace

CAP fourrure (<https://reseau.intercariforef.org/formations/certification-21418.html>)

Session de l'examen

Année de la première session	Année de la dernière session
2007	Information non communiquée

Domaine(s) de formation

21742 : Confection

21817 : Fourrure

21842 : Tannerie mégisserie

Lien(s) vers les métiers (ROME)

B1803 : Réalisation de vêtements sur mesure ou en petite série

Groupes formation emploi (GFE)

L : Textile, habillement, cuir

Domaine de spécialité (NSF)

243 : Tannage des peaux, fabrication de chaussures, articles de vêtements en peau

Accessibilité

Formation initiale	Formation continue	Apprentissage	Contrat de pro	VAE	Demande individuelle
Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

Eligibilité au Compte Personnel de Formation (CPF)

Identifiant CPF	Début de validité	Fin de validité
240018	02/01/2019	Information non communiquée

Texte officiel

[Arrêté du 22/04/2005](#)

Publication : 05/05/2005

Descriptif : Arrêté du 22 avril 2005 portant définition et fixant les conditions de délivrance du certificat d'aptitude professionnelle « fourrure »

Code NOR : MENE0500840A

URL : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE0500840A>

Création : Oui

Informations mises à jour le 10/09/2019 par Certif Info.

<https://reseau.intercariforef.org/formations/certification-52745.html>